

Discours de Frédéric Mitterrand, ministre de la Culture et
de la Communication

Inauguration de la médiathèque Eiffel de Levallois-Perret

Vendredi 20 mai 2011

*Asistes
Frédéric Mitterrand*

Monsieur le député-maire, [Patrick Balkany], *et Madame !*

Mesdames et messieurs les élus,

Mesdames, messieurs,

Ouvrir un lieu dédié à la lecture publique et au livre est toujours une grande émotion. Je ressens une grande sympathie pour la figure du bibliothécaire qui accueille et guide le lecteur avec bienveillance et générosité. A la manière d'un Lucien Herr rue d'Ulm au temps de l'affaire Dreyfus, il fait partie de ces figures qui dessinent un paysage et façonnent un univers. Comment oublier que Marcel Proust fut bibliothécaire à la Mazarine de 1895 à 1900 ? Comment oublier que Leconte de Lisle et Anatole France furent bibliothécaires du Sénat ? Et que dire d'Hector Berlioz, bibliothécaire du Conservatoire, de Théophile Gautier, bibliothécaire de la princesse Mathilde ou encore de Robert Musil, bibliothécaire de l'Université technique de Vienne de 1910 à 1914 ?

La lecture constitue la porte d'entrée par excellence de l'univers – des univers, faudrait-il préciser – de la culture. Car

la lecture n'est pas une pratique culturelle comme les autres : c'est, d'une certaine façon, celle qui peut conditionner toutes les autres.

Nous assistons, depuis une vingtaine d'années, à une diversification des usages du livre – la littérature occupant une part moins importante dans la production de livres et dans la pratique de la lecture – et, davantage encore, à une diversification des supports du texte. Avec le développement de la presse magazine et surtout le spectaculaire essor de la « culture d'écran », caractéristique des 14-25 ans, nous sommes de plus en plus amenés à lire sur d'autres supports que le livre. Mais le livre imprimé demeure un formidable outil d'apprentissage et d'ouverture au monde et je me réjouis de voir la part du livre de jeunesse (30% du fonds) dont on connaît la vitalité et la créativité, dans l'offre de la médiathèque Eiffel. Apprivoiser l'objet livre, accompagner sa prise en main, c'est déjà entrer dans une démarche d'apprentissage et dans ce « goût de lecture » (Alberto Manguel) sans lequel il ne saurait y avoir de lecteurs demain.

Le développement de l'offre culturelle numérique constitue l'enjeu majeur des années à venir, et j'en ai fait l'une des priorités de mon action. Il y a quelques jours, le Parlement a adopté à la quasi-unanimité la loi sur le prix du livre numérique. La France est le premier pays en Europe à se doter d'une telle loi. 30 ans après la loi sur le prix unique du livre (1981), cette loi

entend prendre en compte les nouveaux modes de lecture mais aussi offrir les conditions d'un développement harmonieux de ce marché encore naissant. Adapter les bibliothèques publiques aux nouveaux usages numériques en scellant avec elles un « contrat numérique » est une de mes priorités. Et je sais que cet équipement, ce lieu au sens fort du terme, a été pensée à la lumière de cette « révolution ».

Je sais, monsieur le Député-maire, que ce nouvel équipement culturel au service des Levalloisiens offre des ressources numériques dans de nombreux domaines - notamment près de 6000 titres *d'e-books* mais aussi des périodiques et de la musique - que les abonnés de la médiathèque peuvent télécharger légalement de chez eux. La médiathèque Eiffel offre parallèlement des zones de travail silencieuses, des places individuelles de lecture, tout à fait importantes pour les élèves, pour les étudiants qui recherchent le calme qu'ils ne trouvent pas toujours à leur domicile.

J'ai annoncé au printemps 2010 « 14 propositions permettant le développement de la lecture ». J'ai notamment souhaité favoriser l'élargissement des horaires d'ouverture des lieux de lecture mais aussi permettre une accessibilité renforcée pour les publics empêchés. A ce titre, je me félicite que la médiathèque Eiffel ait prêté une attention aux malvoyants et aux malentendants, conformément aux orientations générales

que j'ai annoncées dans le cadre de la Commission nationale Culture-Handicap. **La culture et la création sont des lieux d'échanges et de rencontres ; il n'y a aucune raison pour que les publics qui les fréquentent soient uniformes, soient identiques.** Pour moi, la culture est agrégation, mélange, diversité : elle ne peut être un lieu d'exclusion, elle ne peut créer de l'intimidation, elle ne doit en aucun cas paraître inaccessible.

Mettre en réseau toutes les acteurs de la lecture publique sur un territoire donné. Je pense aux associations qui agissent au quotidien sur le terrain, en faveur desquelles nous allons redoubler d'effort. Travaillant en réseau, proposant une carte unique, les trois médiathèques de Levallois sont à cet égard exemplaires : réunies en un site internet commun, offrant de très nombreux services, elles font du livre et de la lecture un lien entre les quartiers de la ville, un trait d'union du territoire urbain.

Le ministère de la Culture et de la Communication a toujours été un partenaire attentif aux besoins des collectivités territoriales. En Ile-de-France, avec l'expertise de la Direction régionale des affaires culturelles (DRAC), il a accompagné des programmes de construction et de rénovation, qui traduisent les évolutions profondes des modes de vie et de la population francilienne. Il a participé au financement de cette nouvelle médiathèque associant modernité et proximité - à hauteur de

35% - là où Eiffel, le bâtisseur et l'entrepreneur, installa en 1864 la société de construction de Levallois Perret (SCLP), dans un quartier aujourd'hui en pleine rénovation.

En proposant un Salon de lecture au rez-de-chaussée, ce projet à l'architecture légère et transparente, dont les panneaux vitrés en façade ne sont pas sans rappeler un livre ouvert sur la ville – je veux ici saluer le travail des architectes Sandra et Dan Munteanu - ce « lieu » dans la ville renoue avec l'origine des bibliothèques publiques, ces « cabinets de lecture » qui voient le jour au 18^{ème} siècle. Espace dédié au très jeune public, à l'heure du conte, chauffeuses et espaces de lecture-détente, mezzanines captant la lumière naturelle, l'aménagement intérieur ne peut qu'entraîner l'appropriation des lieux par tous les lecteurs et contribue à faire de la bibliothèque, non seulement un lieu de culture mais aussi un lieu de vie et d'apprentissage pour la citoyenneté.

Chacun le sait, le bibliothécaire est un professionnel de la mémoire, un professionnel qui fait souvent corps avec les livres au point de devenir lui-même un homme-livres, intériorisant les contenus ou bien organisant leurs seules références jusqu'à entrer en catalogue... comme on entre en religion !

Aux côtés des élus, des bibliothécaires, je porte cette ambition au service de la lecture, de l'accès au savoir pour le plus large public, cette exigence de la rencontre et du dialogue entre les publics dans leur diversité. Elle est au cœur de l'idée

que je me fais de la Culture. Elle est ce qui fait dire à l'un de mes prédécesseurs, Jacques Duhamel, ministre des affaires culturelles de Georges Pompidou, que la « Culture est ce qui permet de faire d'une journée de travail une journée de vie ». Je vous remercie.